

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 DECEMBRE 2018

<b>OBJET :</b>	<b>1) INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE</b>
<b>Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :</b> <b>33</b>	L'an deux mille dix-huit, le mercredi dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur la convocation et sous la présidence de M. Henry LEMOINE, Maire.  <b><u>Etaient présents :</u></b>  M. LEMOINE, Mme FERRERO, M. ALMASIO, Mme MORNET, Mme GUY, M. PIZELLE, Mme FRIANT, M. VAGNER, Mme DIMOFF, M. BASTIEN, M. KARATAS, M. GUILLAUME, Mme SIMON, M. CAVAZZANA, M. BRAGARD, Mme LE GAL, M. RICHIER, Mme FORMERY, M. LEOUTRE, M. CARPENTIER, M. VELVELOVICH, Mme MOUTRILLE, Mme LHOTE, M. CUNAT, Mme BARREAU, M. MANOURY, Mme REPUSSEAU, Mme BOURAHLA
<b>Présents à la Séance ou représentés :</b> <b>32</b>	<b><u>Absents excusés :</u></b>  M. MOUTET, qui a donné pouvoir à M. LEOUTRE Mme NASSOY, qui a donné pouvoir à M. CAVAZZANA Mme LEROUX, qui a donné pouvoir à M. PIZELLE M. VAILLANT, qui a donné pouvoir à Mme BARREAU Mme GERNER
<p>Conformément à l'article L. 2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme FRIANT ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées.</p> <p>Date de télétransmission : 20/12/2018 Date de réception préfecture : 20/12/2018</p>	

## 1) INSTALLATION D'UNE NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

M. le Maire rappelle à l'assemblée que M. Philippe CASTAING, conseiller municipal élu sur la liste « PONT A MOUSSON BLEU MARINE », a fait part de sa démission du Conseil Municipal par courrier le 18 juin 2018. Par lettre du 22 juin 2018, Monsieur le Préfet a été avisé de cette démission

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur la liste après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu de cette même liste, dont le siège devient vacant.

Mme Amandine BOURAHLA a donc accepté les fonctions de conseillère municipale par courrier électronique du 26 octobre 2018. Madame BOURAHLA a été convoquée à la présente séance.

Le Conseil Municipal **INSTALLE** immédiatement Mme BOURAHLA dans ses fonctions de conseillère municipale.

Par ailleurs, suite à la démission de Monsieur CASTAING et à l'installation de Madame Amandine BOURAHLA candidate sur la liste « PONT A MOUSSON BLEU MARINE », la composition des commissions municipales a été modifiée comme ci-dessous :

	Commission	Nombre de représentants
1	<b>Affaires scolaires et Périscolaires</b> Mme FERRERO Mmes GERNER – MOUTRILLE – LHOTE – BOURAHLA MM. ALMASIO – BASTIEN – RICHIER – CARPENTIER – VELVELOVICH	10
2	<b>Animation Culture et Jumelage</b> M. ALMASIO Mmes FRIANT – DIMOFF – SIMON – FERRERO – LE GAL – FORMERY – GERNER – BARREAU - REPUSSEAU MM. RICHIER - VELVELOVICH	12
3	<b>Commerce, Artisanat et Développement économique</b> Mme MORNET Mmes FRIANT – SIMON – LE GAL – FORMERY – LEROUX - MM. VAGNER – VELVELOVICH – KARATAS - VAILLANT – MANOURY	11
4	<b>Solidarités</b> Mme GUY Mmes MORNET – MOUTRILLE – NASSOY – LHOTE – REPUSSEAU - BOURAHLA MM. VAGNER - RICHIER - MOUTET – CAVAZZANA – RICHIER	11
5	<b>Sports</b> M. VAGNER Mmes GUY – REPUSSEAU -MOUTRILLE MM. PIZELLE - BASTIEN - CARPENTIER – GUILLAUME - RICHIER- VELVELOVICH –VAILLANT	11

Accusé de réception en préfecture  
054-215404310-20181220-DEL-01-19122018  
-DE

Date de télétransmission : 20/12/2018  
Date de réception préfecture : 20/12/2018

6	<b>Travaux</b> M. BASTIEN Mmes MORNET – FRIANT – DIMOFF - NASSOY MM. PIZELLE – CARPENTIER – CAVAZZANA – LEOUTRE – CUNAT - MANOURY	11
7	<b>Tourisme</b> M. GUILLAUME Mmes FRIANT – FERRERO – SIMON – LE GAL – FORMERY - BARREAU MM. BASTIEN - MANOURY	9
8	<b>Finances et Emploi</b> M. PIZELLE Mmes MORNET – SIMON - LEROUX MM. LEOUTRE – GUILLAUME - MOUTET – VAGNER – CUNAT - MANOURY	10
9	<b>Environnement et Développement Durable</b> M. CAVAZZANA Mmes MORNET – DIMOFF – SIMON – LE GAL – GERNER – NASSOY - REPUSSEAU MM. CARPENTIER - BRAGARD – RICHIER – KARATAS - CUNAT	13
10	<b>Urbanisme et Vie des Quartiers</b> M. BRAGARD Mmes FRIANT – MORNET – SIMON – FORMERY - GERNER MM. CAVAZZANA – RICHIER – CUNAT - MANOURY	10
11	<b>Jeunesse</b> M. RICHIER Mmes MOUTRILLE – GERNER – NASSOY - BOURAHLA MM. ALMASIO – CAVAZZANA – BRAGARD – VELVELOVICH – MOUTET – VAILLANT	11

Considérant qu'il convient de remplacer la place laissée vacante et de procéder à la désignation au sein de commissions municipales, le Conseil Municipal **MODIFIE** les commissions municipales comme ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

POUR EXTRAIT,  
Le Maire,

Henry LEMOINE



Accusé de réception en préfecture  
054-215404310-20181220-DEL-01-19122018  
-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2018  
Date de réception préfecture : 20/12/2018